

Liste des espèces et des sous-espèces d'oiseaux d'Île-de-France

Cette liste des 366 espèces d'oiseaux et de leurs sous-espèces connues en Île-de-France est une mise à jour (au 1er janvier 2020) de celle parue dans Les Oiseaux d'Île-de-France (Le Maréchal *et al.*, 2013). Elle suit la nouvelle liste des Oiseaux de France (LOF) établie par la Commission de l'avifaune française (CAF, 2020) pour le classement des taxons (espèces et sous-espèces) pour les catégories A, B et C.

Lorsqu'il n'y a pas de preuves formelles qu'une sous-espèce ait été identifiée dans notre région, alors que sa présence y est probable de par sa répartition en France, un point d'interrogation précède le nom scientifique. Lorsque qu'il y a aucune information sur le statut subsppécifique, l'expression : 'appartenance subsppécifique inconnue' a été utilisée.

Colonnes des statuts

- Les colonnes 1 et 2 permettent de classer la liste selon les recommandations de Commission de l'Avifaune Française (CAF, 2020). La colonne 1 pour les espèces seules, la colonne 2 pour les espèces et sous-espèces.
- La colonne 3 précise les catégories A, B et C de la LOF. Catégorie A (origine naturelle des individus et des populations concernés, taxon observé au moins une fois depuis le premier janvier 1950), B (origine naturelle mais taxon pas observé après le 1er janvier 1950), C (individus d'origine naturelle appartenant à une population maintenant établie à l'état sauvage mais qui dérive d'individus échappés de captivité ou introduits).
- La colonne 4 donnent respectivement les noms scientifiques et les descripteurs (autorités) du taxon (le descripteur est entre parenthèses quand le nom scientifique a changé depuis la première description), la colonne 5, les noms vernaculaires.
- Les colonnes 6, 7, 8, 9 et 10 fournissent le statut biologique réduit selon la codification utilisée dans les Oiseaux d'Île-de-France et reprise ci-dessous. La colonne 6 reprend les estimations d'effectifs nicheurs de L'Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2017).

N : espèce nicheuse

NS : espèce nicheuse dont la majorité de la population est considérée comme sédentaire

M : espèce observée en migration

H : espèce hivernante (séjour d'au moins 15 jours entre le 15 décembre et le 15 février)

S : sédentaire

O : espèce nicheuse occasionnelle ou qui ne niche pas tous les ans

TR : très rare, de 1 à 20 couples

R : rare, de 21 à 200 couples

PC : peu commun, de 201 à 2000 couples

C : de 2001 à 20 000 couples

TC : de 20 001 couples à 100 000 couples et plus

- Les 2 colonnes suivantes donnent le statut migrateur et hivernant selon la codification ci-dessous.

Statut migrateur et/ou hivernant

O : espèce occasionnelle qui n'a pas été revue depuis plus de 50 ans.

MO : migrateur occasionnel

TR : très rare, de 1 à 50 ind.

R : rare, de 51 à 500 ind.

PC : peu commun, de 501 à 5 000 ind.

C : commun, de 5 001 à 50 000 ind.

TC : très commun, de 50 001 à 250 000 ind. et plus

- La colonne 'XIXe siècle' rappelle les espèces qui n'ont pas été revues depuis la fin de ce siècle en Île-de-France.

- La dernière colonne concerne les espèces introduites ou échappées de captivité, mais faisant partie de la liste officielle des oiseaux de France en catégorie C (espèces capables de maintenir des populations viables sans apport supplémentaire d'origine humaine).

Références bibliographiques

- Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014 (AON IDF, 2017). CORIF ; 203 pages.

- Le Maréchal P., Laloï D. et Lesaffre G. (2013). *Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

- CAF (2020). Liste officielle des Oiseaux de France - version 2020 (catégories A, B et C). *Ornithos* 27-3 : 170-185.

- Rapports CHR publiés dans *Le Passer*, revue du CORIF, puis de la LPO Île-de-France.